



## L'UTILISATION DES ANIMAUX...*hors animalerie*

L'utilisation d'animaux dans des locaux hors animalerie est permise **de façon exceptionnelle**, aux conditions suivantes :

1. L'utilisation d'animaux hors animalerie est dûment justifiée, et ne comporte aucune alternative
2. La demande est autorisée par le CDEA
3. Le local utilisé est conforme à la réglementation du CCPA

### JUSTIFICATION DE L'UTILISATION D'ANIMAUX HORS ANIMALERIE

- Dans le formulaire **CDEAF1** « Demande d'autorisation d'utiliser des animaux » ou le formulaire **CDEAF4** « Demande abrégée de renouvellement d'un projet autorisé », justifier la nécessité d'utiliser des animaux hors animalerie par rapport aux contraintes de votre projet et démontrer qu'aucune alternative adéquate n'est possible.
- Préciser la durée de l'expérimentation hors animalerie et le local où les manipulations sont prévues. *La période d'hébergement hors animalerie ne doit normalement pas excéder 24 heures.*

### AUTORISATION DU CDEA

- La demande sera évaluée par le CDEA.
- Après son autorisation, une visite du local spécifié par un sous-comité du CDEA sera planifiée.

### CONFORMITÉ DU LOCAL

- Le local dans lequel seront transportés les animaux pour être utilisés sera visité par un sous-comité du CDEA **avant la date du début des manipulations**, puis annuellement ou tel que requis par un changement des conditions expérimentales.
- Le sous-comité vérifiera que le local est conforme à la réglementation du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA), émettra des recommandations au besoin et demandera un suivi à la personne responsable.
- **Les critères suivants**, au minimum, **doivent être respectés** :

Le local doit être sécurisé, et un responsable doit être présent pendant toute la durée des manipulations et pour le suivi des animaux, tel que décrit au protocole.

\*

La luminosité, le bruit ambiant et la température doivent être adaptés à l'espèce animale.

\*

La nourriture et l'eau doivent être accessibles aux animaux (sauf si contre-indiqué par le protocole approuvé).

\*

Une seule espèce animale doit être manipulée à la fois dans le local.

\*

Le matériel et l'aire de travail doivent être propres et décontaminés - avant et après - l'utilisation des animaux.

\*

Si les manipulations ne sont pas terminales et impliquent une chirurgie invasive, le matériel utilisé doit être stérile.

\*

Les animaux en attente de chirurgie ou d'euthanasie doivent être maintenus à distance du lieu de manipulation.

\*

Les appareils à anesthésie doivent être bien calibrés et équipés de dispositifs assurant l'évacuation adéquate des gaz anesthésiques.

\*

Il est recommandé, si possible, que les animaux soient conservés sous une hotte ou dans une cage recouverte d'un bonnet-filtre, sinon le local doit être considéré **contaminé** par les allergènes\*. Dans ce cas, il est recommandé que le local serve uniquement pour la manipulation d'animaux de laboratoire, ou tout au moins qu'un espace soit dédié uniquement à cet effet. Dans un local contaminé, l'équipement de protection personnel adéquat doit être utilisé en présence d'animaux (**sarrau, masque N95 et gants**, et selon le cas, couvre-chaussures et bonnet) et également en l'absence d'animaux (**sarrau, masque N95 préférablement, et gants pour manipulation de matériel contaminé**). Le local doit être décontaminé régulièrement, et la ventilation doit être efficace afin de réduire la quantité d'allergènes dans l'air.

(\*) Pour plus d'information sur les allergènes, consulter le CDEA en bref Avril 2012, Vol 3, no 3, « Ne sous-estimez pas les allergènes »

*N'hésitez-pas à contacter le CDEA pour toute information additionnelle*



### Calendrier du CDEA

Date limite du dépôt des demandes

Au plus tard

Le 19 novembre 2012, 17h

Disponibilité des résultats

Le 30 novembre 2012

### Production du CDEA En bref

|              |  |
|--------------|--|
| Rédaction    | S. Dubuisson, M.Sc.                                      |
| Révision     | P. Lafrance, M.Sc. - S. Marleau, Ph.D.<br>S. Ménard, DMV |
| Mise en page | V. Gaury   |